

Procès verbale n° 16 de la Commission durabilité

Séance du 10 juin 2014, de 17h00 à 18h30 – Salle Herbette, Unicentre

Présent-e-s : Alain Kaufmann
Alain Papaux
Antoine Guisan
Aurèle Scoudrianos
Benoît Frund
Déborah Philippe
Delphine Douçot
Dominique Bourg
Dominique Vinck
Jean-Moïse Rochat
Julien Meillard
Matthias Buess
Muriel Cloux
Patrick Arnold
Philippe Gagnebin
Sophie Swaton
Francisco Da Cruz Sousa Martins

Excusé-e-s : Benjamin Rudaz - Blaise Tissot - Pierre Pfefferlé - Shalini Shanmugalingam - Nicolas Bourquin

Absent-e-s : Jean-François Landolt - Maurane Vouga - Rachel Falconer

1. Bilan de fin de mandat (D. Bourg)

Le président sortant salut les importantes réalisations de la commission durant ces deux dernières années, notamment dans le domaine de l'enseignement avec :

- Le lancement d'un module (science)² sur la durabilité qui a réuni une cinquantaine d'étudiants
- Un nouveau Master en durabilité forte prévu pour septembre 2015

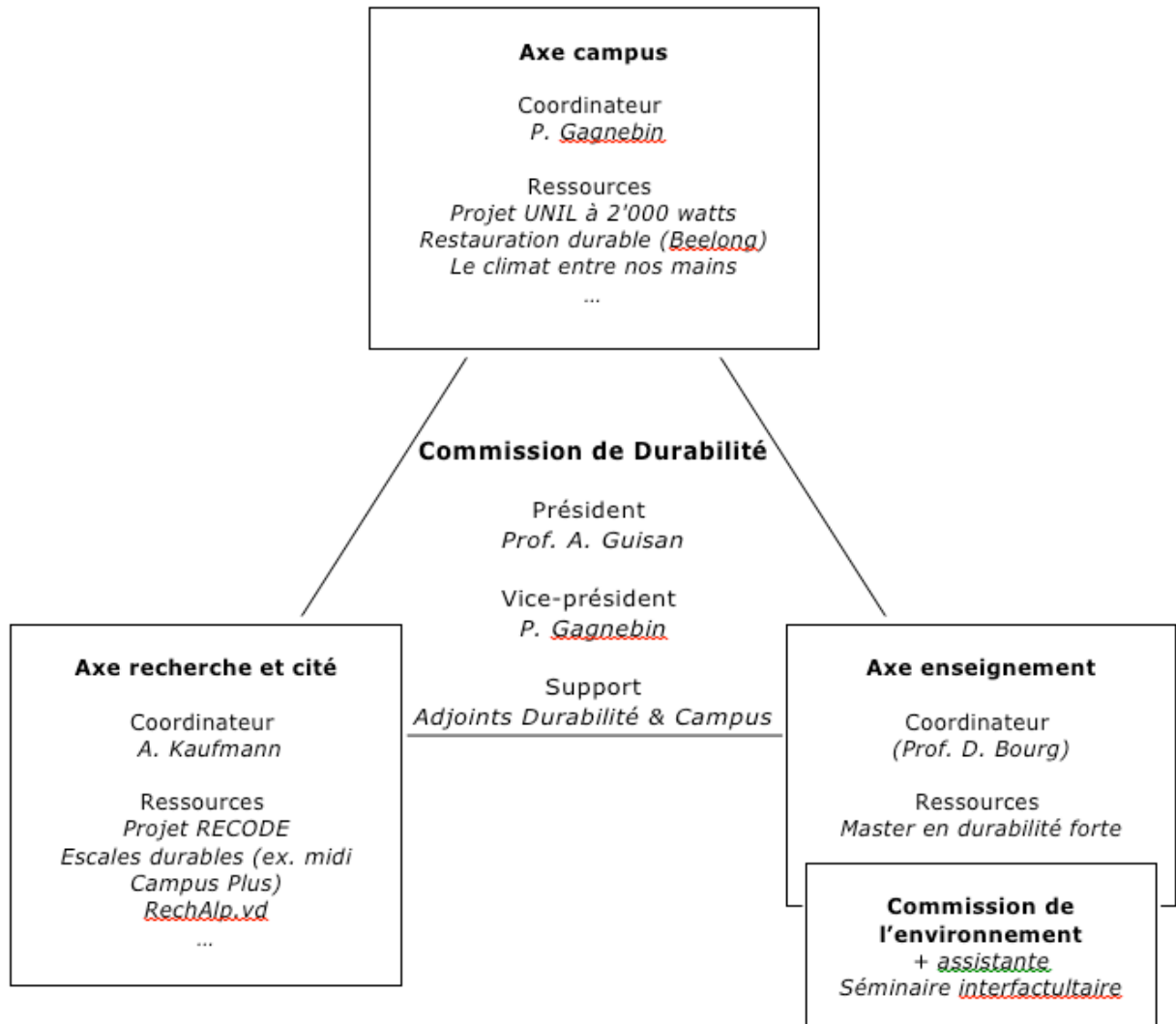
Néanmoins, il faut relever que l'objectif initial de dispenser un cours sur la durabilité à tous les étudiants n'est pas atteint. Outre les obstacles organisationnels, cet objectif se heurte à la difficulté de dispenser un enseignement sur la durabilité qui ne soit pas perçu comme une sorte de "catéchisme".

Etendre l'enseignement de la durabilité et le diversifier dans les différentes facultés de l'UNIL sera probablement un des prochains défis de la Commission de durabilité.

Par ailleurs, D. Bourg note l'émergence de projets très intéressants en dehors de la Commission de durabilité, notamment le jardin de permaculture (La Pel') qui collaborera avec le nouveau master en durabilité forte.

2. Réorganisation de la commission (A. Guisan)

A. Guisan, nouveau président de la commission, présente la structure proposée pour redynamiser les activités de la commission.



L'idée est de renforcer les 3 axes de travail actuels de la commission en créant une dynamique propre à chaque domaine, par le biais de chaque coordinateur. Les objectifs sont :

- Plus de représentativité : permettre à des personnes externes de saisir la commission sur une thématique et de contribuer à des groupes de travail.
- Plus de complémentarité : renforcer les liens avec d'autres structures existantes, notamment la Commission de l'environnement également présidée par A. Guisan.
- Plus de visibilité : faire connaître la commission à la communauté, notamment au sein des conseils de facultés et des services centraux.

La commission se réunira dorénavant 6x par an en séance plénière pour faire le point sur l'avancement des différents projets et éventuellement lancer des nouveaux groupes de travail. Entre les séances plénières, des groupes de travail rattachés à un des 3 axes avanceront sur un sujet en particulier.

Parmi les nouveautés, il faut signaler :

- La nomination d'un vice-président pour suppléer au président en cas de besoin.
- La convocation des 6 séances plénières au début de chaque année académique.
- La nomination d'un suppléant pour chacun des représentants du corps professoral et des services (étant entendu que les représentants du corps intermédiaire (3), du PAT (3) et des étudiants (3) s'arrangeront entre eux pour assurer la présence d'au minimum un de leurs membres respectifs).

- Possibilité pour des personnes externes à la commission de venir en séance plénière pour solliciter l'expertise de la commission sur une thématique spécifique (nécessitant éventuellement la création d'un groupe de travail). Les membres de la commission peuvent également inviter des personnes souhaitant saisir la commission sur un sujet en particulier.

Remarques :

- P. Arnold fait remarquer que le SRH n'est plus représenté dans la commission.
 - La possibilité d'inclure un nouveau représentant du SRH sera examinée.
- A. Kaufmann rappelle l'idée déjà évoquée de faire occasionnellement appel à un expert hors de la commission (profs, doctorants, etc.) pour venir stimuler la réflexion sur un sujet en particulier.
 - Cette idée est confirmée et sera appliquée dès la rentrée en fonction des thématiques abordées.

3. Synthèse brainstorming visibilité de la commission

Afin d'augmenter la visibilité de la commission et favoriser les sollicitations de membres de la communauté, les idées suivantes ont été évoquées :

- Créer une boîte à idée et faire un appel à la communauté.
- Préparer une présentation power point de la commission et l'utiliser pour faire une brève présentation de la commission aux conseils de facultés ou dans d'autres structures de l'université.
- Demander aux associations d'étudiants de parler de la commission lors des séances d'accueil des étudiants de 1^{er} année.
- Réaliser puis diffuser une petite vidéo présentant la commission et ces travaux.

Traitement :

Les adjoints Durabilité & Campus s'occupent d'explorer ces différentes pistes et réalisent une mini présentation power point de la commission.

4. Thématiques de travail pour la rentrée

Il est proposé de créer des groupes de travail sur les thématiques suivantes :

- Communication de la durabilité à l'UNIL
- Réseau enseignements/recherches durables à l'UNIL
- Guide des événements durables (finalisation)
- Lien entre durabilité et santé (gestion de la surcharge informationnelle, lutte contre la sédentarité au bureau, etc.)

Les membres sont invités à faire part aux adjoints Durabilité & Campus de leurs autres suggestions éventuelles d'ici l'été. La constitution des groupes de travail et leur lancement se feront à la rentrée de septembre 2014.

5. Divers

Le programme de la CUS Sustainability at Swiss universities lance une 3^{ème} phase d'appel à projet. Lors des deux premières phases, 6 des 7 projets UNIL ont été financés !

Les 6 projets retenus ainsi que ce 3^{ème} appel à projets seront présentés **le jeudi 26 juin entre 12h et 14h à l'Anthopos café**. Voir flyer ci-joint.

Prochaines séances

Pour l'année académique 2014 – 2015, les séances de la Commission de durabilité auront lieu de 17h à 18h30 à l'Anthropos Café les mardis : **23 septembre, 2 décembre, 27 janvier, 10 mars, 28 avril et 23 juin**.